



Commission des finances et des affaires générales

5 - Administration générale

Subventions pour congrès, colloques et autres manifestations

Rapport n° CP/2012/454

Service gestionnaire :

Service du budget et de la dette

Résumé :

Le présent rapport concerne trois demandes de subventions présentées par des associations et organismes pour l'organisation de congrès, colloques et autres manifestations

➤ **Institut pour la Promotion du Lien Social**

L'Institut pour la Promotion du Lien Social (IPLS) organise une journée d'étude et de formation sur le thème « Après les 30 Glorieuses, la génération Y. Quelle vision du monde ? Quelles attentes ? Quels engagements ? » qui aura lieu le 8 novembre 2012 à Strasbourg.

Environ 100 personnes devraient assister à cette journée d'étude et de formation.

Le plan de financement prévu pour cette journée :

DEPENSES

Achats	1 100,00 €
Services extérieurs	1 700,00 €
Autres services	3 000,00 €
Charges de personnel	5 320,00 €
Valorisation du bénévolat	6 000,00 €
TOTAL :	17 120,00 €

RECETTES

Ventes	800,00 €
Ville de Strasbourg	2 000,00 €
Conseil Général du Bas-Rhin	1 000,00 €
Région	2 000,00 €
Fonds privés	5 000,00 €
Cotisations	320,00 €
Valorisation du bénévolat	6 000,00 €
TOTAL :	17 120,00 €

Le montant de la subvention sollicitée s'élève à 1 000 €.

Il est proposé d'attribuer une subvention de **500 €**.

➤ **Université de Strasbourg – Faculté des sciences historiques**

La Faculté des sciences historiques organisera deux journées d'étude internationales sur le thème « L'incorporation de force dans les territoires annexés au IIIème Reich » qui auront lieu les 5 et 6 octobre 2012 à Strasbourg et Schirmeck.

Environ 50 personnes devraient assister à ces journées d'étude qui seront l'occasion de faire le bilan historique de l'incorporation de force et de relancer la recherche sur cette question.

Le plan de financement prévu pour cette journée :

DEPENSES

Transport	5 000,00 €
Restauration	2 000,00 €
Hébergement	2 000,00 €
Location salles	1 100,00 €
Communication, affiches, programmes	1 400,00 €
Imprévus	1 000,00 €
TOTAL :	12 500,00 €

RECETTES

Université	1 800,00 €
Mémoriaux (Allemagne, France, Luxembourg)	3 700,00 €
Région	4 000,00 €
Conseil Général du Bas-Rhin	2 000,00 €
Conseil Général du Haut-Rhin	1 000,00 €
TOTAL :	12 500,00 €

Le montant de la subvention sollicitée s'élève à 2 000 €.

Il est proposé d'attribuer une subvention de **1 000 €**.

➤ **Association Pierre Clément – Association pour le Développement des Soins Palliatifs en Alsace**

L'association Pierre Clément - Association pour le Développement des Soins Palliatifs en Alsace (ADSPA) organisera le 18^{ème} congrès national d'Accompagnement et de Soins Palliatifs à Strasbourg du 28 au 30 juin 2012. Ce congrès réunit chaque année environ 2 500 bénévoles et professionnels du secteur médicosocial.

Ce congrès proposera de nombreux ateliers, des conférences et des rencontres tout au long de ces trois jours de congrès sur des thèmes comme :

- soins palliatifs et enjeux financiers ;
- soins palliatifs en néonatalogie et pédiatrie ;
- situations de précarité ;
- hypnose et soins palliatifs ;
- la kinésithérapie en soins palliatifs.

Le congrès s'autofinanciant par le nombre de participants s'acquittant du droit d'inscription, la demande de subvention porte sur un programme culturel et touristique établi par l'association visant à enrichir le séjour des congressistes durant leur présence à Strasbourg.

Le budget prévisionnel se présente ainsi :

DEPENSES

Visites	12 500,00 €
Repas et gala	45 000,00 €
Animation et décoration	18 700,00 €
Publicité et signalisation	7 500,00 €
Traduction	25 000,00 €
Prise en charge inscription personnel soignant et aide à domicile	25 000,00 €
Communication et actes	11 000,00 €
TOTAL :	144 700,00 €

RECETTES

Fonds privés, associations, fondations, ...	82 100,00 €
Ville de Strasbourg	10 000,00 €
Conseil Général du Bas-Rhin	10 000,00 €
Conseil Général du Haut-Rhin	10 000,00 €
Région	10 000,00 €
Autres financements	22 600,00 €
TOTAL :	144 700,00 €

Une participation financière de 10 000 € est sollicitée de notre assemblée.

Il est proposé d'attribuer une subvention de **3 000 €**.

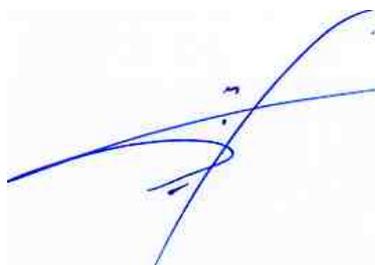
Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La Commission Permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son Président :

Décide d'attribuer des subventions aux organismes ci-dessus (montants à déterminer).

Strasbourg, le 16/05/12

Le Président,

A handwritten signature in blue ink, consisting of several fluid, overlapping strokes. The signature is positioned above the name 'Guy-Dominique KENNEL'.

Guy-Dominique KENNEL